La vitrine du réseau de la fierté québécoise

Hiver 2015

Le Fleurdelisé

Mouvement national des Québécoises et Québécois

mnq.qc.ca

Par : Émilie Guillemain, coordonnatrice du Centre Marius-Barbeau

SE SERRER LA CEINTURE JUSQU'À L'ÉTOUFFEMENT ?

Fondé en 1977, le Centre Marius-Barbeau (CMB) est un organisme à but non lucratif voué à la promotion, la conservation, la transmission et la diffusion des arts et traditions populaires québécois, incluant ceux des Premières Nations et de la diversité culturelle. Nommé en hommage de Marius Barbeau (1883-1969), célèbre anthropologue, ethnologue et folkloriste québécois, le Centre possède plus de 10 000 pièces documentaires ayant attrait à la danse, à la musique, aux traditions et arts folkloriques (costumes de scène, artéfacts, monographies, périodiques, photographies, notations de danses, documents audiovisuels, disques vinyles), dont une grande partie est cataloguée et indexée dans des bases de données.

Grâce à des expositions, des ateliers et nos collections en ligne sur notre site web (www.cdmb.ca), nous mettons en lumière le travail des artisans du fléché. Rappelons que le fléché est un motif artisanal fabriqué à partir de la laine de mouton, celle-ci subissant plusieurs étapes (tordage, trempage, ourdissage, teintage végétal etc.), avant d'être finalement tissée à la main par des artisans. Ceux-ci ont en général appris le travail de la laine et la technique de tissage grâce aux générations successives d'artisans, qui ont encouragé la transmission de ce savoir-faire québécois unique. Depuis 2012, nous réalisons des expositions temporaires, dont *Masques, Cotillons et Envoûtement* et Le *Fléché au bout des doigts*. En 2014, nous avons mis en place des ateliers d'initiation au fléché pour les élèves, les adultes et les enseignants.

Préservation du patrimoine : manque criant de financement!

À l'heure où le patrimoine culturel et immatériel québécois est en danger, notre rôle est plus que jamais nécessaire. Nous avons tant bien que mal réussi, depuis presque 40 ans, à survivre aux éternelles coupes et mesures budgétaires et ce, grâce à nos quelques fidèles membres et donateurs, artisanes et artisans, bénévoles et stagiaires internationaux (bibliothéconomie, restauration de costumes, muséologie, etc.). Nous profitons de la présente tribune pour souligner et saluer l'implication de ceux-ci. Sans eux, le Centre Marius-Barbeau n'existerait plus depuis longtemps! Mais qu'adviendrait-il si nous ne pouvions plus compter sur leur soutien ? Rappelons ici une problématique très inquiétante : le 19 octobre 2012 entrait en vigueur la Loi sur le patrimoine culturel, loi adoptée le 19 octobre 2011. Cette loi remplaçait la Loi sur les biens culturels de 1972. Depuis l'adoption de cette loi, rien de concret n'a été décidé : pour l'instant, c'est une coquille vide! Les pouvoirs publics semblent bel et bien engourdis et inaptes à prendre des mesures concrètes pour protéger et valoriser notre patrimoine culturel. Faut-il leur rappeler qu'une partie des superbes collections patrimoniales québécoises est présentement protégée au Musée Smithsonian de Washington ? S'il s'agit de notre dernier rempart pour ne pas voir disparaître notre patrimoine, ferons-nous un don des collections du CMB au musée américain ?

Quel est bilan de notre Centre ? Nous ne pouvons pas être reconnus en tant qu'institution muséale car cela supposerait une exposition permanente, des conditions et des normes optimales de conservation... dont nous ne pouvons bénéficier sans soutien financier ! Nous tournons en rond. Nous espérons toujours une reconnaissance en tant qu'organisme national par le ministère de la Culture et des Communications.

Nous pensons qu'aujourd'hui, non seulement nos collections méritent d'être fièrement reconnues par les pouvoirs publics, mais aussi, qu'une aide financière au fonctionnement (même d'un montant raisonnable) est indispensable. Soyez assurés d'un fait : nous n'accepterons pas d'être les témoins impuissants de la disparition de notre patrimoine culturel. Patience, dextérité, rigueur, détermination : ces qualités essentielles ne sont pas uniquement réservées aux artisans de la ceinture fléchée; elles s'appliquent plus que jamais aux défenseurs de la culture québécoise sous toutes ses formes… mais pour combien de temps encore ? Nous serrer la ceinture fléchée, oui, mais faut-il aller jusqu'à l'étouffement ?